

## COMPOSITION DE LA COMMISSION D'EXAMEN DES VŒUX 2025 DE LA LICENCE MENTION LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES PARCOURS Anglais / Espagnol

### Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-2 et D612-1-13,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 (ESRS1820545A) relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master, modifié,

Vu la proposition de Monsieur Laurent Ripart, directeur de l'UFR

### ARRÊTE nº 2025-185

# Article 1: Composition

Pour l'année universitaire 2025-2026, la composition de la commission d'examen des vœux pour l'admission des candidats en première année de **LICENCE** 

Mention: Langues Etrangères Appliquées

Parcours: Anglais / Espagnol

est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (PR, MCF, autre)
Monsieur DE POLI Fabrice, responsable de la Licence LEA	MCF - USMB
Madame ARRAGAIN Charlotte	PRAG - USMB
> Madame DARESSY Marion	PRAG - USMB

## Article 2 : Publicité

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la présidence de l'université, 27 rue Marcoz à Chambéry et dans les locaux de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines sur le site universitaire de Jacob-Bellecombette.

### Article 3: Exécution

Le directeur général des services, le vice-président formation et le directeur de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 27 mars 2025

Pour le Président et par délégation le Viçe-président formation

Jean-François DREUILLE

Philippe BRIAND